

 <https://www.ladepeche.fr/2024/04/14/entretien-violences-a-lecole-les-parents-doivent-assu...>

 Christelle Bertrand

 10 min read

# ENTRETIEN. Violences à l'école : "Les parents doivent assumer leurs responsabilités..." La ministre de l'Éducati

l'essentiel La ministre de l'Éducation, qui a accordé une interview à *La Dépêche*, s'exprime sur la violence à l'école et détaille sa méthode. Elle défend par ailleurs le nouveau parcours de formation des professeurs et assure réfléchir à une refonte du système de mutation qui est souvent un frein au recrutement.

Voilà un mois presque jour pour jour que vous avez été nommée ministre de l'Éducation. L'empreinte de l'un de vos éphémères prédécesseurs est encore très présente. Est-ce facile de succéder à Gabriel Attal ?

La question ne se pose pas comme cela. J'ai accepté la proposition du Président de la République et du Premier ministre d'exercer ces fonctions parce que l'école, pour moi, c'est une histoire d'amour. Cela fait des années que je travaille dans le système scolaire soit comme professeur soit comme rectrice d'académie. J'ai quitté l'académie de Toulouse en 2005 et après je n'ai pas cessé d'être professeur. C'est donc une histoire d'amour pour les élèves et pour les enseignants.

**A lire aussi :** [Téléphone au collège : qu'est-ce que la "pause numérique complète" proposée par Nicole Belloubet ?](#)

Comment fonctionne votre duo avec le Premier ministre ?

J'apporte évidemment ma patte, ma trace. Sur les décisions essentielles il est bien normal que je travaille avec le Premier ministre et le Président de la République. La formation des enseignants est un sujet que nous avons travaillé tous ensemble. Gabriel Attal est Premier ministre, et moi je suis ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Samedi encore, lors d'une rencontre avec la Presse Quotidienne Régionale, Gabriel Attal a évoqué de nouvelles pistes de travail. Pouvez-vous nous en dire plus concernant les internats obligatoires pour les adolescents à problèmes ? Pour quel type de fautes y seraient-ils envoyés et quelles sanctions pourraient être appliquées aux parents qui refuseraient ?

Nous sommes absolument persuadés que les internats peuvent jouer un rôle majeur dans l'accueil des enfants pour différentes raisons soit parce que sont des enfants éloignés d'un lieu éducatif soit parce que ce sont des jeunes dont on pense qu'ils doivent être protégés de leur environnement. Concernant les possibilités de sanctions cela reste à travailler. Mais je pars du principe qu'il faut que les parents assument toutes leurs responsabilités dans tous les aspects de la vie de leurs enfants.

Gabriel Attal a aussi évoqué la création de conseils de disciplines en primaire, les enfants sont-ils en âge de comprendre ?

Je le dis très clairement : dans le primaire, aucun fait ne peut rester sans réponse et les parents doivent être associés aux procédures conduisant à sanctionner les comportements et à réparer les préjudices. C'est un principe simple : punition et réparation. Cela fait aussi partie de l'éducation, qui ne se réduit heureusement pas à cela.

**A lire aussi :** [Harcèlement scolaire : prime au personnel, baromètre annuel... les annonces de Nicole Belloubet pour lutter contre ce "véritable fléau"](#)

Vous avez évoqué une autre piste de réforme afin d'apaiser l'ambiance scolaire : la suppression du portable à l'école. Cela sera effectif quand ?

Je suis en train de le faire étudier. Je pense que nos enfants ont besoin d'une pause numérique, de se couper de cette addiction permanente. Le président de la République a lancé une mission sur les écrans donc je veux me coordonner avec lui.

Emmanuel Macron a souhaité, l'été dernier, avoir un prof devant chaque élève. Ce sera le cas à la rentrée ?

J'espère (rires). On se met en ordre de marche pour que ce soit le cas. On le fait en anticipant le recrutement de personnel contractuel. Ce sont moins les postes qui me manquent que les personnes physiques.

**A lire aussi :** [Groupes de niveau au collège : Nicole Belloubet revient sur la mesure contestée de Gabriel Attal et prône "la souplesse"](#)

Les concours de Capes et de l'agrégation ont lieu en ce moment. Il y a de moins en moins de candidats. Pour pourvoir les postes, les jurys abaissent les seuils de recrutement... Nos professeurs sont-ils encore au niveau ?

Absolument. Tout le travail fait au moment du recrutement est de vérifier les compétences de nos futurs enseignants. En revanche, comme nous voulons vraiment travailler à l'attractivité du métier, nous reprenons complètement la formation initiale. Sur la formation des professeurs, c'est une vraie révolution que le Président de la République m'a demandé de préparer.

Le Président de la République a, en effet, annoncé une modification des parcours de formation : un bac plus 3 au lieu d'un master. Cela concerne les professeurs des écoles mais aussi du secondaire ?

Bien sûr. Vous aurez des jeunes qui, par exemple, auront une licence d'anglais, passeront le concours à Bac plus 3 et ensuite entreront dans le master dans les mêmes conditions que les professeurs des écoles c'est-à-dire en première année avec des stages en pratiques accompagnées puis en deuxième année avec des stages en responsabilité. Ces élèves fonctionnaires travailleront alors en binôme avec des enseignants chevronnés. Évidemment, durant ces deux années, ils approfondiront aussi leurs compétences disciplinaires et ils seront rémunérés.

**A lire aussi :** [Menaces contre les lycées : Nicole Belloubet "suspend" la messagerie dans tous les ENT de France à titre préventif](#)

On sait que l'un des freins au recrutement c'est aussi la question de l'affectation. Menez-vous une réflexion sur ce sujet ?

Je réfléchis à des systèmes qui pourraient permettre aux candidats de passer le concours dans les régions où ils ont envie d'exercer. Mais je ne veux pas faire d'annonce à ce stade car un tel changement pourrait avoir des conséquences importantes sur les mutations. Imaginons un concours de prof d'histoire géo pour le sud de la France, les gens qui habitent dans le Nord ne pourraient plus être mutés dans le Sud parce que les postes seraient bloqués donc il faut trouver un système qui permet de répondre au problème sans rigidifier les mouvements. C'est une réflexion que nous menons.

Comprenez-vous la contestation concernant les groupes de niveau ?

Oui je la comprends mais je pense que les craintes des enseignants peuvent être atténuées. Il s'agit de prendre en charge encore mieux que ce que l'on fait actuellement avec les élèves de 6e et 5e en math et en français en les faisant de travailler en groupe. Ces groupes ne sont pas figés. Nous mettrons en place un dispositif de retour en classe entière à certains moments de l'année, qui ne pourra pas représenter plus de 25 % du temps mais qui permettra de brasser les groupes. Il n'y aura évidemment pas de tri social. Ce sont les professeurs qui décideront dans quels groupes les élèves iront, sur la base notamment d'évaluations réalisées en classe entière.

Après un mois d'exercice est-ce que vous diriez que l'école française va bien ? Certaines choses vous inquiètent-elles ?

Je trouve les professeurs vraiment engagés pour l'éducation de leurs élèves, car ils pensent au fond, comme moi, que l'école ça change la vie.

Generated with Reader Mode